



Aïkido
F F A B BZH

Projet création d'un « Fonds de développement » pour le budget 2023-2024

Commission Finance



12 février 2023

1- A quoi servirait un « Fonds de développement » ?

2- Pour quels objectifs ?

3- En avons- nous les moyens ?

4- Comment mettre en place cette action ?

5- Des Exemples ?

1- A quoi servirait un « Fonds de développement » de l'Aïkido ?

Aider au
développement
de la pratique

Soutenir des initiatives
des Départements ou
des Clubs

Soutenir des
projets de
communication

Soutenir des nouveaux
projets issus des
commissions du BT ou du
CD de la Ligue

2- Pour quels objectifs ?

- Multiplier les projets sur le territoire pour augmenter la **Visibilité** de l'Aïkido et son **Développement**
- Faciliter **l'émergence des idées** au niveau des Clubs, Départements, Commissions de la Ligue et du Comité Directeur de la Ligue.
- Gagner en **réactivité** : une idée, une réalisation dans la foulée.
- Permettre un fonctionnement **Test and Learn** *

* Le test and learn consiste à expérimenter dans des cycles courts des solutions et des nouveaux modes de fonctionnement pour apprendre et optimiser ses activités en fonction des résultats obtenus. Cette approche s'abreuve de retours d'expérience et de feedbacks dans une perspective d'amélioration continue des activités.

3- En avons- nous les moyens ?

Oui

La ligue de Bretagne possède 35 k€ de disponibilité à la fin de l'exercice 21-22

4- Comment mettre en place cette action ?

- Mise en place de ligne « fonds de développement » dans le budget de la ligue 23-24.
- Enveloppe budgétaire : 5 k€ pour la 1^{er} année

4- Comment mettre en place cette action ?

- Créer un système simple de fonctionnement lors des CD de la ligue :
 - le porteur du projet présente (ou fait présenter) son projet et les gains qu'il en attend pour le développement de la pratique ou de la visibilité de l'Aïkido
 - Le CD vote l'acceptation du projet et le montant de la prise en charge par la Ligue.
- Réaliser le suivi financier du « Fond de développement »

4- Comment mettre en place cette action ?

- Formaliser par écrit le fonctionnement du fond de développement :
 - La 1^{er} année test, au sein d'un document non rattaché au protocole financier
 - Si l'action est un succès et quelle est maintenue : intégration au protocole financier avec la mise en place d'une annexe annuelle concernant son montant

5- Des exemples (fictifs) ?

La commission jeunes souhaite que la ligue participe financièrement aux déplacements des enfants lors des stages de ligue à destination des enfants.

Cette commission propose que la ligue rembourse les frais d'essence aux personnes covoiturant pour cette occasion sur la base de 0,13 €/km dans la limite de 3 prises en charge par an par club.

Au CD de la ligue d'accepter, de refuser le projet ou de l'enrichir.

5- Des exemples (fictifs) ?

Le comité départemental du 29 souhaite faire de la publicité radiophonique lors les portes ouvertes.

Le comité départemental sollicite la ligue pour prendre en charge la campagne publicitaire radiophonique.

Au CD de la ligue d'accepter, de refuser le projet ou de l'enrichir.

Merci pour votre attention